

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

60 - OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D2023-23

Nombre de conseillers

en exercice	11
présents	8
votants	8
absents	3
exclus	0

De la commune de PARNES

Séance du lundi 11 décembre 2023 à 20:30

Date de convocation :

1 décembre 2023

Date d'affichage :

1 décembre 2023

Objet

Décision
Modificative :
transfert de
fonds du budget
Fonctionnement
au budget
Investissement

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LAROCHE Pascal

Etaient présents :

Messieurs Pascal LAROCHE, Franck FERET, Michel ARDANA, Jean-Luc DUMONTIER, Landry LEPAGE, Frédéric RICHEVAUX, Patrice MALLEMONT et Madame Catherine CROSNIER

Etaient absents :

Messieurs Patrice BOISSEL, Stéphane BOURI, Bruno VUILLERMOZ

Secrétaire de séance :

M. Frédéric RICHEVAUX

Vu le Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur;

Vu la délibération du conseil municipal, en date du 03/04/2023, portant adoption du budget de la commune;

Considérant que les dépenses d'investissement sont supérieures à ce qui a été prévu lors de l'établissement du budget et en accord avec la trésorerie de Méru, il est proposé au conseil municipal de procéder au virement de crédit suivant :

Fonctionnement : D 011 Charges à caractère général	-6 500 €
Fonctionnement : D 023 Virement à la section Investissement	6 500 €
Investissement : R 021 Virement de la section Fonctionnement	6 500 €
Investissement : D 21 Immobilisation corporelles	6 500 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent :

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstention : 0

Le transfert de la somme de 6500,00€ de la section fonctionnement à la section investissement est accepté.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de BEAUVAIS le

Fait le, 12 décembre 2023
Le Maire,
Pascal LAROCHE
Le Maire

15 décembre 2023

